



AXE N° 3

DÉPLOYER LE LEADERSHIP DANS L'ENTREPRISE

Dans un contexte de mutations permanentes, les connaissances et l'expérience acquise ne suffisent plus. Pour permettre à l'entreprise de faire face aux changements, et de rebondir en développant rapidement de nouvelles solutions, il faut désormais cultiver de nouvelles ressources. Faire émerger le meilleur de nous-mêmes.

AXE N°3
DÉPLOYER LE LEADERSHIP
DANS L'ENTREPRISE

NOS OFFRES EN MÉDIATION

MODALITÉS :

- . INTERVENTION EN SITUATION DE CRISE
- . LA MDC PEUT MOBILISER PLUSIEURS INTERVENANTS POUR GARANTIR UNE RÉPONSE RAPIDE ET EFFICIENTE.

MÉDIATION ORGANISATIONNELLE

LA MÉDIATION ORGANISATIONNELLE OFFRE :

- Un cadre structuré et sécurisé à toutes les parties-prenantes
- Un équilibre des pouvoirs garanti entre les différents acteurs
- Une confidentialité absolue des propos échangés favorisant un véritable dialogue social.

HONORAIRES ET CONVENTION TRIPARTITE :

- Prise en charge des honoraires par l'entreprise lorsqu'elle concerne des collaborateurs
- Une convention tripartite précise les modalités de la médiation
- sont notamment contractualisés les éléments de la médiation que les parties porteront à la connaissance du commanditaire.

RÔLE DU TIERS FACILITATEUR EN INTERNE :

- Le médiateur est un tiers indépendant, impartial, neutre et sans pouvoir de décision
- Il organise les échanges, facilite l'expression des divergences et la recherche efficace de solutions
- Des temps de rencontres confidentiels peuvent être organisés afin de permettre l'expression des difficultés de chacun.

